

Communiqué de presse n°1 – 6 septembre 2018

Contact : ligue@auteurs.pro – Site : <https://ligue.auteurs.pro/>

CREATION DE LA LIGUE DES AUTEURS PROFESSIONNELS

Ce jeudi 6 septembre 2018 se sont réunis, dans la maison où vécut Balzac, des auteurs de tous les horizons : littérature générale, littérature jeunesse, bande dessinée, polar, romance... Des jeunes auteurs faisant leurs premiers pas dans le monde de l'édition aux auteurs de best-sellers ayant marqué ces dernières décennies, tous ont décidé de s'unir pour prendre leur destin collectif en main.

La Ligue des Auteurs Professionnels est née sous l'impulsion de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et des États Généraux de la Bande Dessinée, mais aussi de Joann Sfar, Tatiana de Rosnay, Marie-Aude Murail, Agnès Ledig, Virginie Grimaldi, Erik L'homme, Denis Bajram, Samantha Bailly, Benoit Peeters, Gaëlle Nohant, Maliki, Delphine Bertholon, Cy, Valérie Mangin, Christophe Arleston, Xavier Dorison, Sophie Adriansen, Aurélie Neyret, Mathou, Nicolas Digard, Audrey Alwert, Michel Robert, Léa Frédeval, Marie Spénale, Joris Chamblain, Sophie Dieuaide, Guillaume Nail, Alexis Sentenac, Adrien Tomas, Baptiste Beaulieu ainsi que de tous les auteurs et organisations d'auteurs qui sont en train de les rejoindre.

La Ligue des Auteurs Professionnels est donc le rassemblement inédit d'un collectif d'auteurs et d'une fédération d'organisations. Tous se liguent pour sauvegarder le métier et améliorer les conditions de création de tous les auteurs : protection sociale, rémunération, renforcement du droit d'auteur, encadrement par le code du travail, rééquilibrage du rapport auteur/éditeur...

Depuis plusieurs années, les organisations d'auteurs tirent la sonnette d'alarme : la situation des auteurs du livre se dégrade en France. Les études se multiplient, montrant qu'entre 41%¹ et 53%² des professionnels gagnent moins que le SMIC et que leurs revenus continuent de baisser, en particulier pour les plus jeunes³. Lors des États Généraux du Livre⁴, les incompréhensions entre les auteurs et les pouvoirs publics sont devenues évidentes. En parallèle, les mouvements #PayeTonAuteur⁵ et #AuteursEnColère ont révélé au grand public la crise que traversent les auteurs.

Face à ces inquiétudes, le Ministère de la Culture et le Ministère des solidarités et de la santé ont ouvert de juillet à décembre une concertation sur les réformes sociales et fiscales qui toucheront très bientôt les auteurs et les artistes : AGESSA/MDA, CSG, prélèvement à la source...

Pour la Ligue des Auteurs Professionnels, il est urgent de construire les changements qui permettront de sauver un métier en grand danger. Le livre est un lieu de liberté, d'invention et d'expérimentation. La création d'un livre peut se faire avec des investissements limités, ce qui permet de prendre beaucoup de risques créatifs. Cela fait de l'édition le laboratoire de recherche et de développement de toutes les autres industries culturelles, audiovisuelles et ludiques plus coûteuses. Rien que pour cela, et parce qu'une économie entière repose sur la richesse de la création littéraire, il est essentiel de protéger ceux qui écrivent, dessinent et traduisent les livres.

La Ministre de la Culture s'est engagée cet été au lancement d'une mission prospective sur l'avenir du statut des auteurs. La Ligue des auteurs professionnels a d'ores et déjà entamé un important travail d'analyse et de consultation. Elle proposera très bientôt sur [son site](#)⁶ un constat de la situation et différentes hypothèses de statut pour les auteurs, explorant les points positifs et négatifs de chacune. Ces hypothèses partent aussi du principe que l'État et les éditeurs seront prêts à s'engager fortement dans une réforme protégeant la création française dans sa diversité.

C'est donc pour réfléchir ensemble et inventer de vraies solutions pour l'avenir que se crée aujourd'hui la Ligue des auteurs professionnels. Et c'est pour ça qu'elle invite tous les auteurs et les organisations d'auteurs à la rejoindre pour enfin créer un statut de l'auteur professionnel. Et ce n'est qu'un début : les auteurs ont le droit et le devoir d'écrire et de dessiner leur avenir.

Les fondateurs de la Ligue des auteurs professionnels.



-
- ¹ Seulement 59% des 8000 auteurs du livre affiliés AGESEA gagnent plus d'un SMIC en droits d'auteur. Ministère de la Culture, *Étude sur la situation économique et sociale des auteurs du livre - Résumé DGMIC*, 2017. [PDF](#) p. 24
 - ² Seulement 47% des 1500 auteurs de BD à avoir répondu gagnent plus d'un SMIC brut et 36% sont sous le seuil de pauvreté. États Généraux de la Bande Dessinée, *Enquête auteurs 2016 - Résultats statistiques*, 2016. [PDF](#) p. 37
 - ³ « Les générations les plus récentes ont de moindres perspectives de progression de leur revenu d'auteur que les générations antérieures [...] Quelle que soit l'approche, les données indiquent donc une baisse du revenu d'auteur des affiliés du livre sur la période récente »
Ministère de la Culture, *Étude sur la situation économique et sociale des auteurs du livre - Résumé DGMIC*, 2017. [PDF](#) p. 33-35
 - ⁴ Site des États généraux du livre : www.auteursencolere.fr
 - ⁵ Site de #PayeTonAuteur : www.payetonauteur.com
 - ⁶ Site de la Ligue des auteurs professionnels : ligue.auteurs.pro